

*"Associations de Crédit Agricole."*

C'est un projet en faveur duquel nous ne cesserons de parler, jusqu'à ce qu'il ait été adopté quelque mesure pour le mettre à effet. Nous n'avons pas entrepris légèrement de le discuter avant de l'avoir considéré mûrement, et nous ne cesserons pas de le recommander, tant qu'on ne nous aura pas prouvé clairement que le système ne nous convient pas, et qu'il serait préjudiciable au pays. Tant que cela ne nous aura pas été prouvé, nous présumons que nos idées sont correctes, et que nous sommes privés d'avantages qui devraient être accordés à l'agriculture, pour lui donner une chance favorable de succès. Qui peut douter de l'immense somme de capitaux qui appartiennent réellement à des agriculteurs, en terres, maisons, animaux, etc., etc. Leur valeur est dépréciée, sans doute, par la raison que, si un cultivateur tombe dans quelque embarras, même de peu d'importance, il n'a aucun recours, mais est absolument ruiné par des frais de poursuite, et que ses biens et effets sont vendus pour moins d'un quart peut-être de ce qu'ils pourraient valoir, s'il les vendait lui-même, de gré à gré. De là la dépréciation des propriétés agricoles, et le peu qu'elles sont vendues, par vente publique, ordinairement à des spéculateurs qui ne sont pas eux-mêmes des agriculteurs. Toutes ces causes font que les agriculteurs ont peu de chance de faire des progrès, du côté des améliorations et de la prospérité, sans une augmentation de fonds, ou les moyens d'en obtenir sur leur propre garantie, à des conditions raisonnables. Il est inconséquent de parler de la grande importance de l'agriculture, etc., etc., quand on porte plus de soin et d'attention à tout autre intérêt : le meilleur moyen de montrer l'estime qu'on fait de la grande importance de l'agriculture, c'est de lui donner toute l'attention et tout l'encouragement possibles, pour en assurer la prospérité. Les personnes engagées dans le commerce ou les arts mécaniques, peuvent faire en sorte d'obtenir

des emprunts, lorsqu'ils en ont besoin, à proportion des affaires qu'ils font. Les cultivateurs ne peuvent rien de la sorte. Les prêts faits par les banques aux marchands et aux artisans ne conviendraient pas à des agriculteurs. Le système de "Crédit de Caisse," adopté avec succès en Ecosse, où les "Associations de Crédit Agricole" (qui valent encore mieux,) sont les seuls moyens de crédit, ou d'avances, convenables aux agriculteurs. Nous ne proposons pas ce plan comme étant de notre invention, mais nous le recommandons comme un système qui a été éprouvé dans d'autres pays, par les résultats les plus avantageux. Dans les circonstances où nous nous trouvons, qu'en est-il des agriculteurs ? Si des biens qui leur appartiennent doivent être vendus, il arrive rarement qu'un agriculteur soit en état de les acheter : ils passent à d'autres individus, qui les achètent généralement par spéculation pour les revendre. Nous désirerions beaucoup de voir les cultivateurs dans une position telle que, s'ils se trouvaient par hasard embarrassés dans des difficultés qui pourraient être surmontées, ils pussent trouver moyen de sortir d'embaras, sans que leurs propriétés fussent sacrifiées, pour leur ruine complète. Nous ne désirons ni ne demandons pour eux des privilèges injustes ; nous désirons seulement qu'ils aient dans l'occasion des moyens de secours, autant que le permet la garantie de leurs propriétés. Il est de l'intérêt de tous que chaque classe prospère. Si une classe ne pouvait prospérer qu'aux dépens d'une autre, nous ne pourrions espérer de voir jamais notre pays aussi florissant qu'il pourrait et devrait l'être.

Nous donnons insertion à la correspondance de X. Y. Z., au sujet des Collèges Agricoles et des Fermes-Modèles, et nous la recommandons à l'attention de tous ceux qui lisent ce journal. Nous respectons tellement l'auteur, et nous sommes si persuadé qu'il a sincèrement à cœur les améliorations